

**Procès-verbal de la 59^{ème} Assemblée Générale Ordinaire
de l'Office des Sports de Strasbourg
Mardi 19 mars 2019
Salle des conseils de l'Eurométropole**

I. Ouverture de l'Assemblée Générale

Claude SCHNEIDER, Président de l'Office des Sports de Strasbourg ouvre la 59^{ème} Assemblée Générale, en remerciant les personnes présentes, ainsi que la Ville de Strasbourg qui accueille les participants dans la salle des conseils, le commissaire aux comptes et l'expert-comptable.

Serge OEHLER, adjoint au Maire, salue au nom du Maire Roland RIES, Françoise BEY (adjointe au maire), Jean-Baptiste GERNET (adjoint au maire), tous les dirigeants et dirigeantes des clubs sportifs, Jacques VERNEREY (directeur du service des sports Ludovic HUCK (adjoint au chef du Service des sports). Mention spéciale à M. Christophe CELENY pour son nouveau poste de Chef du service des sports.

Sont excusés : Roland RIES (Maire de la Ville de Strasbourg), Alain FONTANEL (1^{er} adjoint au maire), Damien KLEINMANN (Jeunesse et Sport), Renée JOST (présidente d'honneur), Erwin SCHMIDT, Robert LOHMULLER, Bernard PEIFFER (membres d'honneur), Patrick GERBER (directeur de la MDAS).

Une minute de silence est observée afin de rendre hommage à ceux qui nous ont quittés, aux anciens membres disparus.

II. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 mars 2018 – Laurent Maix

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

III. Rapport moral – Claude Schneider

Le rapport moral permet au Président de partager, avec les représentants des clubs le bilan de l'année 2018. 2018 est la 2^e année du Projet d'Orientation et la 1^{ère} année de la Convention d'Objectifs Ville de Strasbourg/Office des Sports (convention d'objectifs).

Le Président de l'ODS explique que la vie de l'ODS reflète deux aspects :

- Fonctionnement démocratique
- Activités de l'association (retracées dans une vidéo faite par Jean-Louis Plumeré)

2018 a été marquée par la création de l'Agence Nationale du Sport (pour le 2 avril). L'ANS a pour objectifs le financement et l'organisation du sport en France (développement de la pratique sportive pour tous). En outre, l'ANS tend également à développer le haut niveau et la haute performance, notamment dans la perspective des jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024.

Un autre point important est la création en 2018 du FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative). Les critères éligibles sont le financement global (ou partiel) du fonctionnement d'une association ou la mise en œuvre de nouveaux projets ou d'activités.

Claude SCHNEIDER explique que la Région a mis en place un dispositif d'aide à l'emploi et un dispositif d'aide à la vie associative dans le cadre de leur démarche d'économie sociale et solidaire.

De plus, il informe qu'un élément a perturbé les activités de l'Office des Sports : la RGPD (Règlement général sur la protection des données). Ceci a entraîné une série de conséquences et a obligé l'ODS d'adapter ses activités à la RGPD.

La ville de Strasbourg s'implique dans les préparatifs des JO de Paris 2024 et a défini à cet effet, une nouvelle politique sportive à laquelle l'ODS s'associera.

Le Président explique qu'il y a un bilan démocratique à faire pour l'ODS. Deux points sont mis en avant : le conseil d'administration et l'implication des clubs dans les manifestations voire des membres de clubs qui agissent au sein de l'Office des Sports.

Le modèle économique est basé sur une synergie entre bénévoles et salariés. Chaque projet est géré par un binôme bénévole/salarié où chacun apporte son expérience et son réseau. Les bénévoles ont consacré plus de 4000 heures de bénévolat aux manifestations de l'ODS cette année.

L'Office et les clubs ont une réelle utilité sociale explique Claude SCHNEIDER. Un seul regret, celui de n'avoir pas pu organiser le Stras'N'Bike en 2018.

Pour clôturer son rapport, le Président remercie les équipes de l'ODS et ACSE (salariés et bénévoles), la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole pour leur confiance et leur soutien moral, financier et logistique, ainsi que nos partenaires.

IV. Présentation du rapport d'activités – Laurent MAIX / Jean-Louis PLUMERÉ / Claude FLECK

Le Secrétaire Général présente le rapport d'activités. Il est complété par une vidéo réalisée par Jean-Louis PLUMERÉ, qui reprend de manière chronologique, l'ensemble des manifestations.

Laurent MAIX rappelle les objectifs principaux de l'Office :

- Représenter les clubs
- Promouvoir les actions des clubs
- Animer le territoire de Strasbourg à travers l'organisation de manifestations
- Permettre l'expression du bénévolat

L'année 2018 a été riche en termes d'animation et d'innovation. 3 chiffres importants qui parlent d'eux-mêmes :

- 37 000 bénéficiaires pour les activités de l'Office
- 220 clubs
- 800 bénévoles (pour les événements ODS/ACSE)

Laurent MAIX complète son discours avec les innovations de 2018 :

- Évolution de Ça bouge aux parcs (nouvelle affiche + 5 animations pour 1400 personnes)
- Création d'une journée « Activités nautiques »
- Open Swim Stars (75 participants)
- La Rentrée du Sport avec le Quai des Bateliers comme nouveau lieu de manifestation en plus de la place Kléber (53 clubs participants et 13 000 personnes)
- Rando Roller lors du marché de Noël
- Mise en place d'une charte qualité Sport Vacances

L'ODS et l'ACSE organisent une trentaine de manifestations sur l'année. Le Secrétaire Général remercie les clubs et les bénévoles pour leur implication.

Rappelons que la Ville de Strasbourg en partenariat avec l'ODS organise les Oscars du Sport qui sont un moment de récompenses pour les sportifs de haut niveau, les bénévoles, les actions spécifiques et les dirigeants méritants.

Claude FLECK présente la communication de l'ODS qui s'articule autour de 4 points :

- La newsletter
- Le guide du sport
- Le site internet www.ods67.com et demande aux clubs de compléter leurs informations
- Ainsi que Facebook.

Claude FLECK rappelle que le Guide du Sport a été réalisé en régie propre par l'ODS et que les informations qui y figurent se trouvent également sur le site avec une mise à jour régulière.

Il remercie Patricia LUTZ, Véronique KOLB et le comité de rédaction sans qui l'édition 2018 n'aurait jamais vu le jour.

Pour finir, il rajoute que les clubs ne doivent pas oublier de régler leur cotisation annuelle de 60 € auprès de l'ODS et que l'ODS peut apporter son expertise aux clubs qui le souhaitent.

V. Rapport financier – Yves KLEISER / Anne MARCHAL

Yves KLEISER, trésorier, présente les principaux comptes en expliquant la provenance des différents montants. Au niveau des charges, le compte 60400 est de 6246€ en 2018. Il représente l'achat de prestations et études. Le compte 60630, concernant l'achat de petits équipements s'élève à 3482€ contre 1095€ l'année passée. Le compte 61550 concerne l'entretien des véhicules de l'Office ; ces véhicules sont en fin de vie d'où l'augmentation par rapport à 2017. (Une différence de 1500€) Le compte 62300 (publicité, relations publiques) s'élève à 10 372€ contre 1143€ en 2017. Cela est lié aux coûts de maquettage et d'impression du Guide du sport (10.000 exemplaires). Le compte 62570, concernant les frais de réceptions, l'ODS a été plus économe cette année. Le compte 64000 (salaires, traitement et charges) représente un montant de 72 420€ Au total, les charges d'exploitation sont de 189 092€ en 2018 contre 164 116€ en 2017.

Au niveau des produits, le compte 70820 (publicité, partenariat, sponsoring) s'élève à 5300€. Un montant qui couvre le coût d'impression du Guide du Sport. Le compte 70822, concerne essentiellement les refacturations entre l'ODS et l'ACSE. Le compte 74000 correspond aux subventions d'exploitation, se décompose en deux parties. Les 125 000€ de la subvention de la Ville de Strasbourg et 3950€ lié au développement du jumelage avec Dresde. Le compte 75110, concernant les cotisations clubs, est de 10 980€.

Pour finir, Monsieur KLEISER annonce que l'excédent net de l'exercice 2018 s'élève à 5761€.

Anne MARCHAL, expert-comptable, complète le rapport financier en ajoutant que l'augmentation des charges en 2018 est due aux frais de communication et au site internet.

Le résultat de l'année (5761€) vient consolider les fonds propres de l'association et au 31 décembre 2018, l'ODS a des fonds propres à hauteur de 9102€.

Au niveau des investissements, l'ODS a investi 5271€ pour des tonnelles et a réglé toutes les charges.

VI. Rapport de la commission financière – Jean-Louis PLUMERÉ

Jean-Louis PLUMERÉ rapporte qu'après la réunion du 25 février 2019, la commission financière a constaté la séparation des comptes de l'Office des Sports et de l'Association des Courses de Strasbourg Europe. Il affirme que les refacturations de ces derniers ont été réalisées conformément aux clés de répartition fixées initialement. La mutualisation des compétences de l'ODS et de l'ACSE permet indéniablement la qualité des manifestations et des autres prestations, notamment pour les clubs. Il certifie également que le bénévolat permet quant à lui de réduire les coûts de fonctionnement.

VII. Rapport du commissaire aux comptes – Christophe THIEBAUT / Auditoria

Christophe THIEBAUT, le commissaire aux comptes, présente son rapport des comptes de l'Office des sports pour l'exercice clôt au 31 décembre 2018 de manière concise. Il affirme que les comptes annuels sont conformes aux règles et principes français. Il affirme également que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice. Conformément aux normes, il n'y a pas de d'observations sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels et la situation financière à faire suite aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Il présente le rapport sur les conventions spéciales. Le montant des prestations de services pour l'ACSE est de 43 962,13 € et 46 € pour l'école de voile.

Il évoque ensuite la réforme de la comptabilité. Une réforme qui va concerner l'ensemble des associations, sur la présentation des comptes, du bénévolat et des remboursements de frais aux bénévoles et des subventions d'investissement.

VIII. Approbation des comptes de l'exercice 2018 – Claude SCHNEIDER

Claude SCHNEIDER soumet au vote l'approbation des comptes. Ils sont approuvés à l'unanimité.

IX. Approbation de l'affectation au fonds associatif – Claude SCHNEIDER

Claude SCHNEIDER soumet au vote l'approbation l'affectation de l'excédent budgétaire net 2018 (5761 €) au fond associatif à l'assemblée. Elle est approuvée à l'unanimité.

X. Décharge au Comité Directeur de l'Office des Sports – Claude SCHNEIDER

La décharge au comité directeur est approuvée à l'unanimité.

XI. Perspectives 2019 et budget 2019 – Claude SCHNEIDER / Yves KLEISER

Claude SCHNEIDER informe qu'un vélo cargo d'occasion a été acquis par l'ODS, qui peut être mis à la disposition des clubs. Il invite ensuite l'assemblée à participer à la balade des bénévoles du 24 mars.

Claude SCHNEIDER donne la parole à Jean- Baptiste GERNET, Adjoint au maire de Strasbourg en charge entre autres de la vie fluviale et des mobilités alternatives. Celui-ci évoque l'éventualité du retour de la baignade urbaine à Strasbourg. Il rappelle que l'Open Swim Stras (nage en eau libre) qui sera organisé le 19 mai prochain, avec un départ Quai des Bateliers. Il soutient également le projet 2019 de l'ODS qui est d'organiser la Stras'N'Bike, balade à vélo insolite au Port Autonome de Strasbourg.

Claude SCHNEIDER reprend la parole et informe l'assemblée de la volonté de l'ODS de mettre en place des joutes nautiques et du paddle. L'objectif 2019 étant donc de mettre en avant « l'eau de Strasbourg » avec des activités nautiques.

Claude Schneider évoque aussi la demande de subvention de fonctionnement en ligne pour les clubs. Il insiste sur l'importance de la dématérialisation des documents. A cet effet, l'ODS a mis en place les logiciels qui permettent cette démarche pour la demande de subvention 2019 via notre site www.ods67.com.

Le budget prévisionnel 2019 est présenté par Yves KLEISER. Pour le compte 61500, il y a une augmentation des coûts en ce qui concerne la surveillance car les règles sont plus strictes qu'auparavant. Il y aura des dépenses au niveau de l'entretien et de la réparation des véhicules ainsi que des assurances de ces derniers. Des dépenses pour les prestataires extérieurs sont des dépenses importantes mais justifiées.

Le budget prévisionnel en recettes et dépenses est équilibré et s'élève au total à 201 350€. Il est validé par l'assemblée à l'unanimité.

XII. Fixation du montant de la cotisation 2020 et de indemnités kilométriques – Claude SCHNEIDER

Le montant de la cotisation reste à 60€ comme l'an passé. Pour les indemnités kilométriques, il s'agit toujours de la même base fiscale 0,308 €. Le montant de la cotisation et des indemnités kilométriques sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée.

XIII. Renouvellement de la moitié du comité directeur – Claude FLECK

Claude FLECK présente les 10 candidats. Neufs candidats sur les dix sont des membres sortants et un seul est donc nouveau. Les candidats sont René BILLARD, Bernard BURTIN, Jean-Yves DOLE, Claude GRIESMAR, Maria HUGEL, Véronique KOLB, Laurent MAIX, Jean-Louis PLUMERE, Pierre REBILLARD et Michel WISSHAUPT-CLAUDEL.

Puisque 10 candidats se présentent pour 10 postes, Claude FLECK propose un vote à main levée. Le principe est accepté. Ces candidats sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

Le Président, accompagné de l'Adjointe au Maire Françoise BEY, remercie Denise BASTIAN, qui ne se représente pas cette année, pour son engagement et son implication à l'ODS durant 25 ans.

François BEY souligne également l'implication de Denise BASTIAN à l'ODS, et rappelle l'importance des associations sportives ainsi que des bénévoles qui participent aux événements.

Pour finir, Françoise BEY au nom de M. le Maire, remercie les personnes présentes et les invite à partager le verre de l'amitié.